



# REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU VAR

## SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU

## SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 11 AVRIL 2023 À 14h00

Date de la convocation : 4 avril 2023

Nombre de délégués syndicaux en exercice: 15

Présents: 10 Pouvoirs: 1

Absents excusés: 10

Nombre des voix du S.M.B.V.G: 21

MEMBRES	VOIX
Métropole Toulon Provence Méditerranée	7
Communauté de communes Vallée du Gapeau	5
Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures	4
Communauté de communes Cœur du var	3
Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume	1
Communauté d'agglomération Provence Verte	1
Total	21

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à quatorze heures, les délégués désignés par les E.P.C.I. membres, se sont réunis salle André Malraux à Pierrefeu du Var, sur convocation qui leur a été adressée le quatre avril deux mille vingt-trois par le Président du Syndicat Mixte.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Messieurs Patrick MARTINELLI - CCMPM Philippe LAURERI - CCVG Christian DAVID - CCCV Jean-Martin GUISIANO - CAPV Michel ARMANDI - CCMPM Pierre HENRY - CCVG Jean-Claude ALBERIGO - CCMPM Jean-Pierre ROUX - CCCV Yves REYNARD - CASSB Fabrice WERBER - Métropole TPM Thierry DUPONT - CCVG Jean-Louis BOYER - CCCV

Pouvoirs: Jérémie FABRE - CCVG

#### Absents excusés:

Isabelle MONFORT - Métropole TPM Michel NOIROT - CCVG Fernand BRUN - CCCV Jean SANTONI - CCCV Jean-Bernard KISTON - CCMPM Cécile GALLAY - CCMPM Delphine BARRIAU - CCMPM Pierre GOYET - Métropole TPM Eric GIRARDO - Métropole TPM Jacques BRUNO - Métropole TPM

SECRETAIRE DE SEANCE: Monsieur Philippe LAURERI

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Recu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID: 083-200046795-20230411-DELIB\_122023-DE

## N°12-2023: AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022 SUR L'EXERCICE 2023

Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau rappelle à l'assemblée que les règles de comptabilité prévoient qu'à la clôture de chaque exercice, le résultat soit affecté par délibération du Comité Syndical.

Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau propose l'affection des résultats comptables comme suit :

#### INVESTISSEMENT

REPORT A NOUVEAU: - 771 456.82 € RESULTAT CUMULE : - 277 609.37 €

#### **FONCTIONNEMENT**

Ottorioninalina		
CHARGES	PRODUITS	SOLDE
943 994.40 €	1 834 036.18 €	+ 890 041.78 €

DÉFICIT ANTÉRIEUR	EXCÉDENT ANTÉRIEUR	SOLDE
NÉANT	873 196.76 €	+ 873 196.76 €

### Il est demandé d'affecter le résultat de l'exercice 2023 comme suit :

- affectation en réserve R1068 (Investissement) :..... 1 049 066.19 €

- report en fonctionnement (R002) :......714 172.35 €

LE COMITÉ SYNDICAL, Après avoir délibéré, A L'UNANIMITE: 14 voix POUR

AFFECTE le résultat d'exploitation 2023 comme suit :

- affectation en réserve R1068 (Investissement) :..... 1 049 066.19 €

- report en fonctionnement (R002) :......714 172.35 €

Fait à PIERREFEU-DU-VAR et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme, LE PRÉSIDENT

DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU



